

ACTION DE FORMATION CONTINUE CONCUE ET COORDONNEE PAR L'INSTITUT DE FORMATION

Formation d'actualisation des compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'Etat de 2021

DUREE :

3 jours, de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h



DATES ET LIEU :

Institut de Formation « Bertrand Schwartz » EPSMD PREMONTRE : Salles de simulation 1 et 2

• **1 SESSION DE FORMATION EN JUIN 2026**

- Session 1 : (1 jour) -2 Juin 2026
- Session 2 : (1 jour) -3 Juin 2026
- Session 3 : (1 jour) -12 Juin 2026

• **1 SESSION DE FORMATION EN NOVEMBRE 2026**

- Session 1 : (1 jour) - 2 Novembre 2026
- Session 2 : (1 jour) - 3 Novembre 2026
- Session 3 : (1 jour) -13 Novembre 2026

COÛT : 200 e / jours

CAPACITE D'ACCUEIL :

10 participants en présentiel

PUBLIC :

Aide-soignant(e)s diplômés avant 2021

INTERVENANTS :

- Cadres de Santé Formateur de l'IFSI/IFAS

Le référentiel de formation au Diplôme d'Etat d'aide-soignant s'appuie sur le développement et l'acquisition de compétences professionnelles comme le prévoit le nouveau référentiel aide-soignant en date du 10 juin 2021.

L'arrêté du 26 Février 2025 relatif à la formation d'actualisation des compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'Etat de 2021 détermine les conditions et le contenu de la formation.

- **Module A : Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins**

Objectifs :

1. Mesurer les paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne ;
2. Relever et analyser les données issues de ces mesures par rapport à des normes ;
3. Alerter en cas d'écart observé et tracer la donnée avec exactitude.

Contenu :

1. Rappels anatomie/physiologie en lien avec les paramètres cités dans le référentiel 2021 ;
2. Mesure qualitative et quantitative des paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne ;
3. Identification d'une donnée anormale ou d'un risque ;
4. Alerte et mise en œuvre d'actions dans la limite du champ de compétences de l'aide-soignant ;
5. Traçabilité des données avec exactitude.

Modalités d'évaluation :

- Pratique simulée en lien avec les mesures de paramètres ;
- Étude de situation en lien avec le raisonnement clinique.

Critères d'évaluation :

- Conformité des modalités de recueil des données ;
- Pertinence de l'analyse des informations recueillies, de l'identification des risques et du caractère potentiellement urgent ;
- Pertinence des actions et transmissions réalisées.

- **Module B : Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aigüe, évaluer et réajuster**

Objectifs :

1. Mettre en œuvre les soins personnalisés en situation aigüe en collaboration avec l'infirmier et en lien avec l'équipe pluri professionnelle à partir de l'évaluation de la situation ;
2. Evaluer la qualité du soin réalisé ;
3. Identifier les éléments à réajuster ;

Contenu :

- Réalisation de soins acquis lors de la réingénierie du diplôme d'Etat d'aide-soignant de 2021.

Modalités d'évaluation :

- Étude de situation pouvant comporter une pratique simulée avec échange sur la qualité du soin réalisé.

Critères d'évaluation :

- Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques ;
- Analyse de la qualité du soin réalisé.

- **Module C : Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates**

Objectifs :

1. Identifier les signes pouvant évoquer des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires dans le cadre d'une collaboration pluri professionnelle ;
2. Repérer les situations à risque, en particulier la maltraitance, pour la personne, pour les intervenants ou pour les proches aidants et alerter ;
3. Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une collaboration pluri professionnelle ;
4. Evaluer les mesures mises en œuvre le cas échéant.

Contenu :

Evaluer les mesures mises en œuvre le cas échéant.

Modalités d'évaluation :

- Étude de situation.

Critères d'évaluation :

- Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités ;
- Repérage des situations à risque ;
- Pertinence des mesures de prévention proposées.

INTENTIONS PEDAGOGIQUES :

- Accompagner les aides-soignants à s'approprier les compétences selon l'arrêté du 26 Février 2025.
- Créer un espace d'échanges et de médiation entre professionnels.

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Différenciation pédagogique avec :
 - Des apports théoriques
 - Des partages d'expérience
 - De la pratique simulée
 - Des mises en situation/Projets de soins
 - Une continuité collaborative et numérique de la formation.

VALIDATION DE LA FORMATION :

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation. Une évaluation finale de stage mesure l'atteinte des objectifs initiaux et l'opinion des participants





**Institut de Formation en Soins Infirmiers
Institut de Formation d'Aides-Soignants
Bertrand SCHWARTZ**

Secrétariat : Tél : 03 23 23 66 92
ifsi@epsmd-aisne.fr

ACTION DE FORMATION CONTINUE CONCUE ET COORDONNEE PAR L'INSTITUT DE FORMATION

**Formation d'actualisation des compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du
diplôme d'Etat de 2021
Contenu de formation**

Session 1 :

- 9h : Accueil café et présentation individuelle des participants.
- 9h30 : Remise d'un questionnaire sur les attentes et besoins.
- 9h45 : Information sur les nouveaux actes du référentiel aide-soignant du 10 Juin 2021.
Pause.
- 11h : Cours magistral sur l'anatomie et la physiologie des différents appareils et systèmes du corps humain.
- 12h30 : Pause déjeuner.
- 13h30 : Cours magistral sur les paramètres vitaux et exercices sur l'identification des données perturbées :
 - Surveillance du rythme et de la fréquence respiratoire et du taux de saturation en oxygène.
 - Surveillance du poids par l'indice de masse corporelle(IMC).
 - Surveillance des mensurations
 - Mesure du périmètre crânien.
 - Lecture de l'intradermo-réaction pour le test tuberculinique.
 - Mesure de la glycémie par captation capillaire.
 - Recueil du taux de bilirubine par lecture instantanée transcutanée.
- 15h : Mise en pratique et évaluation sur la mesure des paramètres vitaux.

Session 2 :

- 9h : Accueil café et bilan de la session 1.
- 9h30 : Pratique simulée sur les nouveaux actes (arrêté du 26 Février 2025) en ½ groupe :
 - Groupe 1 :
 - Changement de support et de poche de colostomie cicatrisée.
 - Pose de suppositoire (d'aide à l'élimination).
 - Lavage et l'irrigation oculaire.
 - Groupe 2 :
 - Pose et changement de masque respiratoire en situation chronique, hormis tout dispositif d'insufflation ou d'expiration.
 - Réalisation d'aspiration endotrachéale sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire.
 - Changement de lunette à oxygène courbe avec tubulure sans intervention sur le débitmètre.
- 12h30 : Pause déjeuner.
- 13h30 : Cours magistral sur nouveaux actes (arrêté du 26 Février 2025).
- 15h30 : Méthodologie du raisonnement clinique et transmissions ciblées.
- 16h45 : Présentation de la session 3, demande de recherche de situations clinique.

Session 3 :

- 9h : Accueil café et bilan de la session 2.
- 9h30 : Exploitation des situations recueillies par les participants.
- 12h30 : Pause déjeuner.
- 13h30 : Etude de situation: raisonnement clinique.
- 16h30 : Bilan de formation/ Questionnaire de satisfaction.